Procès-Verbal n° 05-2023
Séance du 09 juin 2023 à 19h00

L'an deux-mil-vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le deux juin, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence d'Eric HAUER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 09 ; Pouvoirs : 02 ; Absent : 03

Présents :
Mesdames Sandra BELMONTE, Odile GILLET, Diane ROGER, Annick GIRARD
Messieurs Eric HAUER, Sébastien CHAVENEAU, Xavier LECOMTE, Romain MITTEAU, Jordan CHASTAGNET

Pouvoirs :
Stéphane VEDRINES donne pouvoir à Sandra BELMONTE
Bertrand GAUBICHER donne pouvoir à Sébastien CHAVENEAU

Absents : Mesdames Carole FERRE
Messieurs Olivier HURIER, Christian BEAUDIN

Sandra BELMONTE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire annonce que le quorum est atteint et la séance débute à 19h00.

Le Maire informe les conseillers municipaux que l'horaire de séance est avancé car le dépôt des documents est obligatoire avant 21h30 à la gendarmerie et auprès des services de la Préfecture.

1 – Vote désignation des délégués titulaires pour les élections sénatoriales

Le Maire rappelle les modalités du vote :

- Liste avec bulletin de vote à mettre sous enveloppe
- Vote au 1er tour à la majorité absolue et 2ème tour à la majorité relative

Le Maire propose une liste de 3 candidats. Les listes ont été faites sur la base du tableau du Conseil Municipal.

Le Maire précise que chaque conseiller peut ajouter ou modifier les candidats proposés. Il faut voter pour 3 personnes.

S. VEDRINES a déposé une demande de candidature et est inscrit sur la liste des titulaires.

Le Maire invite les conseillers municipaux à voter.

Après le vote et le dépouillement, Eric HAUER, Stéphane VEDRINES et Sandra BELMONTE sont élus délégués titulaires.

2 – Vote désignation des délégués suppléants pour les élections sénatoriales

C. BEAUDIN arrive au cours de la réunion.

Le procès-verbal de la Préfecture est commencé et le 1er vote étant déjà passé, C. BEAUDIN ne peut pas participer au second vote.

Le Maire invite les conseillers municipaux à procéder au vote des délégués suppléants.

Après le vote et le dépouillement, Odile GILLET, Xavier LECOMTE et Sébastien CHAVENEAU sont élus délégués suppléants.

3 – Questions diverses

La séance est close à 19h50.